L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1893. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles, R. P. RANDALL, 54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI. 21 NOVEMBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux les portes.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Chas. D. Stuart, aux Chicago Sale Stables, au coin des rues Howard et Carondelet.—Chevaux de trait et pour monture, ainsi que beaux chevaux pour équipages.

Par Henry Stern & Co—A leurs salles de vente, No 72 rue rue du Canal, près Magazine—2,000 caisses bottes et souliers.

Par Vincent & Co—Au magasin, No 20 rue de Chartres—Un stock entier de notions, bonneterie, mouchoirs, dentelles, articles domestiques, etc.

Par P. Ad. Fortier, constable de la Deuxième Cour de Cité, au No 66 rue Commune, entre Magazine et Tchoupitoulas—31 douzaines et 10 paires de pantalons satin-t.

Par Albert Paul, au No 62 avenue Cleveland, près Roman—Un joli assortiment de meubles.

La nouvelle Chambre des Députés.

L'année politique 1893-94—car il y a une année politique, comme une année commerciale, tout à fait différente de celle du calendrier grégorien, adopté depuis plus de trois siècles—l'année 1893-94, disons-nous, fera époque dans les annales de la République française. Elle compte d'abord des élections générales qui ont changé complètement la physionomie du parlement français; puis elle sera témoin de l'élection d'un nouveau Président, la seconde, seulement sur six, qui se sera faite régulièrement, à l'époque indiquée par la Constitution.

M. Thiers qui n'était qu'un président provisoire, a donné prématurément sa démission. Le maréchal Mac-Mahon qui avait été élu pour sept ans—c'est de son élection que date le septennat présidentiel—a résigné avant que son terme eut expiré. M. Grévy a gouverné ou passe pour avoir gouverné, pendant sept ans. Mais, réélu, il a été obligé de quitter son poste, quelque temps après.

La présidence de M. Carnot, dont le terme s'achève bientôt, a été la plus mouvementée de toutes. Il s'est passé, sous elle, assez de graves événements pour renverser deux ou trois dynasties. Elle a résisté à toutes ces secousses, le titulaire conservant constamment, au milieu de difficultés sans nombre, une attitude d'une parfaite correction, et suivant une politique que l'on a souvent attaquée, sans la pouvoir jamais trouver en défaut. Que va faire le Congrès, c'est-à-dire les deux chambres réunies, pour lui donner un successeur? Le réélira-t-il en raison des services qu'il a rendus, ou portera-t-il son choix sur un autre personnage? C'est ce que tous les Français et les amis de la France se demandent avec la plus vive anxiété.

Mais ce qui fera surtout époque dans l'histoire de la République française, c'est le caractère exceptionnel de la Chambre qui vient d'entrer en fonctions et qui est issue des dernières élections générales. Quelques traits particuliers la distinguent de ses devancières: d'abord l'absence complète des représentants des anciens régimes monarchiques. Il faut convenir qu'une autorité étrangère—autorité purement morale, si l'on veut, mais exerçant sur les âmes une influence considérable, Léon XIII—a puissamment contribué à rallier les populations à la République, à amatter l'opposition systématique que l'on faisait, à la Chambre, au régime nouveau. Ce qu'il reste, au Palais Bourbon de défenseurs de la royauté et de l'empire, forme un groupe et peu nombreux, que toute manifestation de sa part tournerait au ridicule, et que les autres partis dédaigneront même de contracter avec lui une alliance ou de former une coalition. Il est résolu à ne faire plus que de la conservation au sein de la République.

De la, le caractère exclusivement républicain que vont probablement prendre les discussions. Les Chambres françaises en sont presque arrivées aujourd'hui à l'état du Parlement anglais et du Congrès américain, où les discussions sur la forme gouvernementale sont inconnues; où les débats ne roulent que sur des questions d'école politique et économique—à Londres, entre Whigs et Torys; à Washington, entre Démocrates et Républicains.

De là aussi, en grande partie, la disparition de presque toutes les notabilités qui, comme champions de la monarchie, s'étaient conquis à la tribune une grande réputation d'éloquence. Ajoutez à cela qu'une foule de noms jouissant, depuis longtemps, d'une rare popularité, mais compromis récemment dans les scandales de Panama, ont été impitoyablement flagellés par le corps électoral. De telle sorte, que les Clémenceau, les Floquet, les Millevoye, les comte de Mun, les Piou, les Cassagnac, les Déroulède, etc, se trouvent évincés en bloc, par raison politique ou par raison morale, comme déplaisant également aux populations.

La Chambre va se trouver de la sorte divisée en deux grands partis, plutôt économiques que politiques: d'un côté, les conservateurs ou modérés républicains, de l'autre, les radicaux qui prennent maintenant le titre essentiellement économique de socialistes; c'est sur ce terrain que vont s'entamer les débats, mais rien n'est à redouter pour le moment. Les conservateurs ou modérés possèdent une majorité écrasante; ils peuvent disposer sûrement, dans les circonstances importantes d'une majorité d'au moins cent cinquante voix contre les radicaux dits socialistes, dont la moitié sont, d'ailleurs, de bons bourgeois qui ne se soucient guère d'entretenir constamment le trouble entre les travailleurs et les patrons.

Quant aux crises de cabinet, il y a lieu de croire qu'elles seront moins fréquentes que par le passé, vu que les plus habiles artisans des coalitions ministérielles sont évincés et n'ont plus d'influence ni à la tribune ni dans les couloirs de la chambre. A tous ces titres, la situation est donc ou ne peut plus rassurante.

Le secrétaire de la rédaction de l'*Etoile du Sud*, journal français de Rio-de-Janeiro, a eu l'autre jour une vive émotion, paraît-il.

Voici la note que publie notre confrère, dans son numéro du 7 octobre:

"Un éclat d'obus ayant, le 5 courant, brisé et mis à bas la claire-voie qui couvre notre imprimerie et inutilisé une partie de la composition de notre numéro sur les marbres, nous publions ce qui en reste."

Et il en reste fort peu.

LOUISIANE.

Nous extrayons du *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer* les renseignements suivants sur les récoltes.

PAROISSE ASCENSION.

Nous avons eu passablement de pluies, cette semaine, et le thermomètre est tombé considérablement. Nous avons maintenant, justement le temps qu'il faut pour la roulaison, dans notre paroisse et dans les paroisses environnantes.

M. E. O. Landry sera certainement terminé sa coupe le premier dans Ascension. Il aura envoyé de sa petite habitation Delicia plus de 1000 tonnes à l'usine New Hope, une des propriétés Miles.

Le colonel S. Emile Martin, un voisin de M. Landry, envoie aussi ses cannes à la Compagnie Miles.

Les propriétés Pelico et Arlington lui fournissent un total de 4,500 tonnes. C'est beaucoup moins qu'il ne l'espérait, même après avoir perdu une centaine d'acres de cannes et de maïs sur la batture qu'il croyait suffisamment entourée de levées. Le Col. St-Martin ne désespère pas cependant; il compte se relever bien vite de ses pertes.

A l'usine New Hope tout marche très-bien. La moyenne de rendement à la tonne est très belle, 160 livres. On compte même que l'on ira jusqu'à un chiffre de 175 livres. Il en est de même sur McManor.

Sur Evan Hall, le plant ne répond pas aux espérances; il rend moins que les souches. Le tonnage est supérieur, mais le rendement à la tonne est moindre.

Jusqu'à mercredi, on y avait fait 2,800,000 livres de sucre. Toutes les machines sont en bon état et fonctionnent bien.

Nous avons de bons rapports sur Palo Alto, St Emma, Peytavin, Stella, Riverside, Point Houmas et les propriétés situées sur l'autre rive du fleuve.

Il est arrivé un accident aux nouvelles machines d'Ajax, le nouveau moulin de l'usine Miles; mais l'ancien moulin fonctionne, et attendant les réparations faites au premier.

M. J. Dodd Smith a envoyé de sa propriété 191 tonnes au moulin de St Emma; le tonnage y a été faible—seulement 15 tonnes à l'acre.

Sur Terre Haute, paroisse St Jean-Baptiste, le rendement a été de 21 tonnes, l'acre, et de 134 livres à la tonne.

Sur Hope, à M. Richard Milliken, on fait 135 livres de sucre à la tonne, et 20 tonnes, l'acre.

Quelques petits incidents à signaler sur quelques habitations, telles que San Francisco, à Mme Bougere et Bouscours, à MM. Pugh, Folse et Cie.

Belle Alliance, dans Assomption, a fait 2,000,000 de livres mises en barils.

Sur Oakly, au Major Andrew Hero, on atteindra le chiffre de 1,000,000 de livres d'un sucre de première qualité.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

Nous avons eu, cette semaine, une gelée blanche qui a tué tous les bourgeons de la canne. On croit qu'il y aura dans le rendement de la plante une amélioration de 25 pour cent.

Le nombre de petits fermiers qui s'adonnent à la culture de la canne augmente tous les jours. Plusieurs voudraient venir des autres paroisses s'établir parmi nous. Qu'ils viennent; ils seront les bienvenus. Il y a ici assez d'espace pour doubler toutes les cultures.

On aura bientôt, nous l'espérons, fermé toutes les crevasses, toutes les lacunes le long des levées du bas bayou Plaquemine. Aussi plusieurs fermiers du Village Indien vont-ils se hasarder de planter la canne.

Sur Enrika, M. Maurice Hanlon a déjà dépassé le million de livres.

Nous venons de perdre un de nos plus habiles planteurs, M. Belfort Marionnaux. Il réussissait dans la culture de la canne; il a fait jusqu'à 4,000 livres de sucre l'acre.

Les ingénieurs des Etats-Unis placent des matelas et des fascines le long des levées qui font face à la ville de Plaquemine, pour mettre un terme aux éboulis qu'il y produisent si souvent. Malheureusement nos scieries ne marchent pas encore; il n'est pas probable qu'elles reprennent leurs travaux, avant la fin de la roulaison.

—LETTRE DU LA BASSE CÔTE, RIVE DROITE:

La pluie a rendu la vie à nos pâturages. La coupe des cannes est devenue plus facile pour la même raison; la canne est devenue plus juteuse sans que la qualité du jus en ait été altérée.

Il est impossible de ne pas constater une amélioration dans le rendement de la canne à la tonne. On est arrivé au chiffre de 150 livres de sucre à la tonne.

Sur Magnolia, les batteries de diffusion fonctionnent avec un plein succès. On y abat, tous les jours, 400 tonnes de cannes et on y fabrique assez de sucre pour remplir à moitié, chaque soir, le train de chemin de fer.

Sur Myrtle Grove, on a réussi à irriguer la canne que l'on roule, au moyen d'un nouveau double effet; de telle sorte que l'on y roule presqu'autant de cannes au moulin qu'avec la batterie de diffusion du gouverneur Warmoth.

Sur Woodland, Deer Range, Concession, Bellechasse, tous les travaux avancent rapidement.

La Rive Gauche fera, cette année, ses 15 millions de livres, avant le mois de janvier.

Un remède d'une infaillibilité incontestée.

Dans tout climat où les changements sont fréquents et subits, c'est un bienfait, on conviendra, de connaître, de posséder un remède d'une infaillibilité incontestée pour la cure des rhumes, des bronchites et des accidents du genre.

Le sirop Pectoral Balsamique de Ducongé, qui date de 1829, est ce remède dont les cures ne se comptent plus.

Combien de familles n'en connaissent pas les précieuses vertus! car ainsi que les affections passagères, ce sirop guérit l'asthme, les inflammations de la gorge, de l'estomac des intestins, les crachements de sang, la coqueluche.

En vente chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne, et au Laboratoire, rue Bienville, 52.

Prix de la grande bouteille, $1,00; de la demi bouteille, 50 cts.

Sa'separeille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

LES RUSSES ET LA LANGUE FRANÇAISE.

De haut en bas de la société russe, on éprouve pour la famille impériale une admiration profonde. Hâtons-nous de dire que les souverains méritent ce culte par leur simplicité, leur inépuisable charité, et, en général, par les encouragements qu'ils donnent à toutes les bonnes œuvres.

Ce qu'il y a de fort agréable à Saint-Pétersbourg, c'est que tout membre actif de la société parle français convenablement.

Le Russe de bonne compagnie suit la littérature française. Il connaît le dernier roman et discute avec autorité les chances de tel ou tel candidat au fauteuil vacant de l'Académie.

Le correspondant militaire du *Times*, qui a suivi les manœuvres allemandes en Alsace, en fait très longuement la critique:

C'est, dit-il, une répétition de celles qui ont eu lieu en Lorraine, sur une plus vaste échelle. J'ai remarqué plus d'une erreur de jugement que l'esprit le plus obtus aurait observée. L'artillerie, en détachement, était exposée à une défaite certaine. Les unités de combat occupaient un front trop étendu par rapport à leur effectif.

L'emploi de la lance pour la cavalerie allemande n'est pas justifié. Les désavantages de la lance sont palpables. Les mouvements de l'artillerie sont longs en comparaison de ceux de l'artillerie anglaise; changer rapidement de position paraît être le but des efforts tentés partout. La surprise est un des plus puissants éléments de la victoire, et les Allemands auront plus que jamais, à l'avenir, à faire fond sur la mobilité de la troupe.

POUR DÉLIVRER LE PAPE.

UNE HISTOIRE INSENSÉE.

Deux industriels Italiens, Bustelli et Ubalducci, et une nommée Carolina, qui se faisait appeler comtesse de Saint-Arnaud, avaient réussi à persuader à un abbé français et à deux autres personnes, très pieuses et très provinciales, de l'urgence de délivrer le souverain pontife. Léon XIII, racontaient-ils, ne demeurait pas, comme on le croyait, dans les appartements du Vatican. Il avait été enlevé de nuit, dans le plus grand secret, séquestré dans un souterrain, et c'était un faux pape qui, depuis, recevait les ambassadeurs et les pèlerinages de toute la chrétienté. Pour le délivrer de sa prison, qui n'avait rien de mystique il fallait corrompre un geôlier, un geôlier pas ordinaire, un prince qui avait eu de terribles malheurs, entre autres, celui d'empoisonner son cousin, l'archiduc Rodolphe! C'est pour faire pénitence qu'il est venu à Rome garder le pape dans son enclos. Il faudrait bien une certaine somme pour le décider à faire évader le vrai Léon XIII. De bons catholiques trouveraient bien 60,000 francs pour cette œuvre pie.

Voilà l'histoire bizarre que qu'un curé de Loigny et deux de ses pénitentes nefirent pas de difficulté d'admettre. Après un premier échange de lettres, l'abbé X vint à Rome avec un notaire de ses amis pour entreprendre la délivrance du pontife.

Ils furent reçus par Bustelli, "comte de Bustello-Foscolo" et Carolina "comtesse de Saint Arnaud et nièce du célèbre maréchal". Comme les deux catholiques français brûlaient d'avoir des détails, le comte et la comtesse leur présentèrent comme garant, Vincenzo Ubalducci qui avait ses grandes et petites entrées au Vatican et avait pu déjà voir le camérier du pape, enfermé avec lui. Voici ce qu'avait dit le camérier:

Je pense qu'il y a bien un an que nous sommes ici. Comment nous y sommes venus? Un matin, vers cinq heures, je m'éveille, j'ouvre les yeux; je me trouve dans un lit bien blanc: mais je reconnais le Saint Père dans un autre lit bien blanc en face de moi; je me mets assis sur mon lit, je pleure. Le Saint-Père s'éveille, se met assis sur son lit, regarde, il me voit pleurer, il comprend; sa figure se contracte, ses yeux sortent de leur orbite; il aperçoit dans la chambre voisine le gardien qui se promenait en observant notre réveil; le Saint-Père lui fait signe de la main, le gôtier s'avance: "Oh sauje, dit le Saint Père? Là où vous m'avez fait mettre, dans la prison d'Etat du Vatican." Alors le Saint-Père, comme hors de lui-même: "Ah, les misérables! Ils ont cru se débarrasser de moi! Erreur! Je sais que je serais délivré, et ils apprendront que le vieux pape "ciociaro", comme ils m'appellent par mépris, sera plus terrible que Sixte. ..." J'ai fait ce que j'ai pu, continue Luigi, pour calmer le Saint Père: nous étions prisonniers!..... Comment ils ont fait pour nous porter ici? Je suppose qu'il nous ont endormis, puisqu'il nous ont placés dans deux grandes caisses d'emballage qui sont ici, et nous ont apportés pendant notre sommeil.

Quant au mystérieux geôlier "l'archiduc Jean Salvatore de Lorraine," il voulait bien se contenter de 60,000 fr., moyennant quoi Léon XIII verrait tomber ses fers et chasserait l'imposteur occupant le siège de Saint-Pierre.

Il n'y avait pas à hésiter. L'abbé X et le notaire, son ami, en convinrent. Ils versèrent les 60,000 fr. et repartirent pleins d'espérance. Cependant au bout de quelques mois, n'entendant plus parler de rien, ils écrivirent. Pas de réponse. Enfin il leur vint un soupçon et ils s'adressèrent à la police qui mit la main, non sans peine, sur les inventeurs de cette fable abracadabrante. Chez le "comte de Busello-Foscolo" on n'a trouvé qu'une somme de 25 sous, une valise contenant 58 décorations étrangères et un uniforme de maréchal de la République de Honduras!

UN RÉSULTAT INATTENDU.

L'entente franco russe serait-elle destinée à produire un apaisement intérieur, en attendant qu'elle garantisse la paix extérieure? Mgr Gouthe-Soulard, paraît le croire. En effet, l'archevêque d'Aix vient d'avoir avec un rédacteur du *Figaro* une conversation qui est pleine de confiance dans l'avenir.

—Vous voulez mon impression?..... a-t-il dit. Eh bien! je suis doublement heureux de ces fêtes, comme évêque et comme citoyen. Non seulement elles consolident la paix pour laquelle nous sommes tenus de faire des vœux; non seulement elles rehaussent le prestige de la France aux yeux de l'Europe; mais encore elles ont eu pour résultat béni de rapprocher tous les Français, d'imposer silence aux mauvaises passions, à nos haines, à nos jalousies et, surtout, de proclamer en public, après tant d'années, le monde oublié, le nom de Dieu!

"Oui, durant ces fêtes nationales, le clergé a repris sa place parmi les grands corps de l'Etat: il a figuré dans les cortèges; il a pris une large part à toutes les manifestations. A Toulon, comme à Lyon, comme à Marseille, lors des banquets donnés par les municipalités et les Conseils généraux, les évêques et archevêques ont été l'objet des plus respectueuses prévenances."

Ces actes auront-il des conséquences?

"Ces manifestations répétées sont significatives.

"Elles sont, pour ainsi dire d'heureux gages de paix et de liberté religieuse que nous saluons avec bonheur.

—Ainsi, vous croyez, Monseigneur, que les rapports du clergé avec le gouvernement vont s'améliorer de jour en jour *sous la seule influence* des fêtes franco-russes?

—Je le crois et je l'espère fermement. Les marques de respect prodiguées au clergé par les officiers et les marins de l'amiral Avelane ne sont pas demeurées inaperçues (on remarquera qu'on baisé publiquement notre anneau pastoral. Ce contact d'un peuple aussi religieux et aussi croyant nous a, tout au moins, prédisposés à la tolérance. On semble comprendre—et mieux vaut tard que jamais—que les droits de la constitution sont imprescriptibles. C'est déjà beaucoup."

SENTIMENTS RELIGIEUX DU RUSSE

Le Russe associe la religion à tous les actes publics et privés, et le sentiment qu'il éprouve semble avoir conservé sa naïveté primitive. Arrêtez-vous devant une boutique, le soir, à l'heure de la fermeture. Voyez les commis silencieux, en rangs d'oignons, pendant que le patron fait grincer une dernière fois entre ses doigts les cadenas massifs de la devanture. Cela fait, chacun se découvre et esquisse des signes de croix répétés, en priant Dieu de lui épargner les désagréments, surtout l'effraction et l'incendie.

Au coin des rues, dans les carrefours, dans les bazars, y compris le quartier des Juifs, une chapelle au dôme d'or, ou une simple image, devant laquelle brûle le feu sacré.

Tout moujik se découvre avec respect devant les saintes icones, et se signe trois fois, de droite à gauche, suivant le rite grec.

On compte, dans tout l'empire, près de soixante mille églises ou chapelles de quelque importance. A chaque instant, dans la vaste plaine russe, un temple posé au bord de l'horizon se profile sur le ciel.

Les desservants de ces temples sont en nombre considérable; d'autant plus que des missionnaires choisis parmi eux parcourent les parties lointaines de la Russie, afin de convertir au culte orthodoxe les peuplades attardées dans l'idolâtrie.

L'ARTILLERIE ITALIENNE.

Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique*:

"On a fait récemment des constatations bien fâcheuses en ce qui concerne le matériel de l'artillerie italienne.

"L'emploi de la nouvelle poudre sans fumée a eu pour conséquence de détériorer l'âme des canons. Environ 500 pièces de l'artillerie de campagne ont dû être mises hors de service. Aussi le ministère de la guerre a dû réduire au minimum les exercices de tir aux divers polygones.

"D'après le calcul des spécialistes, il faudrait plusieurs années et une dépense de 200 millions de francs pour remettre en bon état l'artillerie de campagne."

CORNÉLIUS HERZ.

Aujourd'hui enfin les médecins légistes vont faire connaître au pays leur opinion sur le cas du docteur Cornélius Herz.

Pour cela, il n'y a pas fallu moins de deux voyages en Angleterre, et de deux rapports dont les conclusions seraient opposées diamétralement.

Dans leur expertise commune, d'il y a quelques mois, les professeurs Charcot et Brouardel se trouvaient d'accord pour attester que le célèbre panamiste était en imminent péril de mort et qu'il était absolument intransportable.

Aujourd'hui tout est changé et, ainsi que la nouvelle en est apportée à l'Académie de médecine par MM. Brouardel et Dieulafoy la résurrection du docteur Herz est si complète que rien ne s'oppose plus, médicalement parlant, à sa comparution devant le juge de Bow-Street et même.... à son extradition.

Reste à savoir maintenant quelle suite sera donnée à la procédure par les juges anglais.

Le gouvernement de la République ne délie certainement la langue des médecins de la Faculté que parce qu'il préjuge sainement l'avis des magistrats de Londres et qu'il est convaincu, après tous les acquittements sensationnels du Panama, que sa procédure, de pure forme, demeurera vaine. Quoiqu'il y ait, le rapport de MM. Brouardel et Dieulafoy est un document semi-national.

A Paris une information officieuse est communiquée à la presse, sous cette forme:

"A la suite du rapport qui lui a été fait par les docteurs Brouardel et Dieulafoy, le gouvernement a prescrit à notre chargé d'affaires de renouveler de la manière la plus pressante, auprès des autorités anglaises, ses démarches en vue d'obtenir que la comparution de Cornélius Herz devant le tribunal de Bow street soit ordonnée sans aucun délai."

A Londres, le *Daily News* blâme sévèrement le zèle intempestif des médecins anglais qui prennent parti pour Cornélius Herz. Ce journal les condamne ainsi:

"Ce n'est pas là leur rôle; c'est le vrai moyen de justifier les soupçons que l'on fait peser en France sur leur bonne foi professionnelle."

Le *Times*, lui, se faisant l'organe du docteur panamiste, affirme que l'inculpé de Bournemouth, a le ferme désir d'en finir avec cette affaire, et qu'il va lui-même se présenter au tribunal de Bow street.

De tous les côtés, à cette heure, on va faire courte fortune bon cœur!

LE CADET DES CHEFS D'ORCHESTRE.

—Le cadet des chefs d'orchestre de l'univers:

C'est le jeune Raoul Koczalski, le petit pianiste prodige." Il vient d'assumer la haute fonction de chef d'orchestre à Leipzig.

Raoul Kockzalski est âgé de neuf ans, et si petit que le jour de ses débuts les musiciens n'arrivaient pas à suivre les mouvements de son bâton et qu'il a fallu faire confectionner une chaise très élevée pour ce chef d'orchestre lilliputien.

GONZALES & LAUDUMIEY.

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.

170 CHEMIN DU BAYOU, 170

Près Remparts.

VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.

Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.

TÉLÉPHONE NO 479.

21 fév 93—1 an

COLOMB—Décédée, le dimanche, 19 novembre 1893 à 10 heures 45 P. M. Mme Veuve LOUIS COLOMB, née Mathilde Thibaut, à l'âge de 80 ans.

LE DR. FAGET

De retour à la Nouvelle Orléans, reprend l'exercice de sa profession. Résidence, 226 Esplanade, coin Robertson.

Heures de consultation de midi à 2 heures.

21 nov—1f

Bureau de la Compagnie d'Assurances de Mud & Southern Ins. Co. de la Nlle-Orléans.—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1893. Conformément à l'Article 4 de la Charte de cette Compagnie une élection pour les directeurs pour l'année 1894, aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI, 4 DÉCEMBRE 1893, de 11 heures A. M. à 2 P. M.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

19 nov au 4 déc inc

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Fret et les Passagers

25 oct—sam et dim

Avis.

Aux Amateurs de la Louisiane qui voudraient acheter un fusil fin central, depuis le calibre 10 jusqu'à 16.

Fusils fins en extra fins.

Ne peuvent mieux s'adresser qu'à moi, car j'ai un lot de ces armes en main que je sacrifierai à de réels prix d'occasion.

Ceux qui pourraient douter de la vérité de ce que j'avance ici, peuvent s'en assurer eux-mêmes.

ARTHUR E. SAGET.

Etabli depuis 1849.

No 199 RUE DE CHARTRES,

Entre Madison et Ste-Anne. Nouvelle Orléans, Lne

12 nov—2 sem

EUROPE.

En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, aux itinéraires quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et lettres de crédit.

FRANK J. ORFILA & CIE., AGENTS, 19 rue du Camp.

Succursale, coin Bourbon et Toulouse.

L. P. BOUBY, Gérant.

27 sept—1 an.

A. CAPITON, MARCHAND TAILLEUR,

anciennement au No 2 rue Carondelet, informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invitent cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleure main-d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables.

10 sept—6m—DMsF

NOUVEL ETABLISSEMENT —DE— Récréation d'Eté et d'Hiver A la Renaissance des Chênes Verts.

CITY PARK.

En face de l'entrée principale.

RESTAURANT ET BAR.

Repas à la carte. Vins de choix, liqueurs fines, cigares. Salon au premier pour familles. On entreprend des banquets, etc.

F. ALCIATORE, Propriétaire.

19sept—1an mar jeu dim

Bureau du Jackson Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1893.—A une assemblée mensuelle régulière du Bureau de Directeurs, tenue le 9 novembre 1893, un dividende de $3 00 par action a été déclaré, payable à partir du 1er décembre 1893.

Les livres de transferts seront fermés pendant dix jours avant cette date.

JOSEPH HARZ, Secrétaire-Trésorier

10nov—10 3dim

STEPHEN J. DERBES ENCANTEUR, Bureau 36 rue Royale,

Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.

Fait une spécialité de ventes de vacheries.

Meilleures recommandations fournies sur demande. 3 sept—dim, mar, jeu

OCCASION EXCEPTIONNELLE!

—A L'ENTRÉE DE LA—

SAISON NOUVELLE,

—POUR—

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

—De Faire des Achats en—

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

LA MAISON

M. LION & CIE

195, 197, 199 Rue Decatur,

EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS,

A en vente dans le moment l'Assortiment le plus complet de Vêtements Confectionnés dans ses propres Ateliers et dans ceux du Nord; Vêtements qui se distinguent par la qualité excellente, supérieure de leurs étoffes et l'élégance de leur coupe.

VENANT D'ÊTRE REÇU:

1,000 Magnifiques Costumes d'Enfants de 4 à 14 Ans,

QUI SERONT VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR.

Les Prix de la Maison sont d'une Modicité Extrême.

Nous Sommes Prêts à Vendre des PLEYEL Et autres PIANOS De Première Classe Aux plus BAS PRIX DU MARCHE Et aux CONDITIONS LES PLUS FACILES. Le L. Grunewald Co. No 127 RUE DU CANAL.

24janv—1an

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la— "BOTTE ROUGE." angle des rues Ursulines & Dauphine BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHÉ. GEORGE WAGNER,

1er sept—3m Ven Dim Mer

Avis aux Contribuables.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1893.

La Taxe de Ville sur les propriétés mobilières pour 1893 est due depuis le 15 janv. Si elle n'est pas payée avant le 1er octobre 1893, ses dites propriétés mobilières seront saisies pour être vendues et adjugées conformément à la loi.

Veuillez venir et payer afin d'éviter des dépenses extras.

C. H. SCHENCK, Trésorier.

5 sept—au 1er oct

Bains de vapeur turcs et russes. BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames. Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide. Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lots de la rue du Canal. Nos 102 à 106 RUE CONTI BAINS RUG. GAUPP, Propriétaire.

27 juil 1an

E. BARBIER, Successeur de S. Fournier Horloger et Bijoutier, 60 RUE ROYALE, 60 Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans. MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE. Réparations de tous objets concernant sa profession. Garantie complète. Prix modérés. Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez! 1er déc—1an

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause. Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries. Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille. DR PEREZ, Bureau 333 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol. 19 déc 92—1 an

W. G. COYLE & CO., CHARBON, COKE. Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chaland pour planteurs sucriers BUREAUX: 47 - - Rue Carondelet - - 47 1er sept—6m—dim mar jeud

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal. 2me district

1janv 92—1 an—mer jeu dim

CHARTE —DE LA— Compagnie d'Assurances des Marchands (Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles consti-tuent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans), elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et convisnent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date, de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice, d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre des actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company, dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officers, directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender ses règles, lois, règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupera sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Sou but et son objet sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le fret des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots, commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à délivrer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsque on aura cru, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et seront ainsi ém